



CACHE-CACHE FACHO p.3

VIDÉOS-MATONS p.4

SOL PROPRE MUR SALE p.2

Wesh !
 Aussi curieux que ça puisse paraître, les élèves, les profs et les parents de Pégyu ont réussi à faire éjecter leur principale. Olé !
 Aussi curieux que ça puisse paraître, la grande marche vers la piétonisation du centre-ville s'est finie en mortelle randonnée. Ola !
 Aussi curieux que ça puisse paraître, les candidat-es du Rassemblement national n'assument pas le contenu de leur tract et la justice non plus. Ohlala !
 Aussi curieux que ça puisse paraître, la vidéo-surveillance automatisée s'étend massivement à Massy. Oula !
 Aussi curieux que ça puisse paraître, les colleuses vont plus vite que les décolleurs. Wallah !
 Aussi curieux que ça puisse paraître, voilà enfin le numéro 16 du Petit ZPL. Yeeehaaaaa !!!!
 Aussi curieux que ça puisse paraître, il est méchant, marrant et élégant. Voilà !
 Amours et tout le tralala,

L'équipe du Petit ZPL



RUE CASSE-PIEDS

HISTOIRE D'UNE PIÉTONISATION QUI NE MARCHE PAS

par Sabrina Belbachir

Grégoire de Lasteyrie se serait-il converti en chantre des mobilités douces et du développement durable ? Désormais, c'est piste cyclable, piétonisation et îlot de fraîcheur pour tous-tes ? Malgré des effets d'annonces en grande pompe et un plébiscite organisé par sondage forcé, le bilan carbone n'y est pas. Les commerçants eux, sont à la diète. Et les trois importants projets immobiliers en centre-ville passent sous les radars.

Montpellier, Bordeaux, Paris, on ne compte plus les villes qui piétonnisent leurs centre-villes. Sur le papier, c'est séduisant, ça permettrait de réduire la pollution, de rendre l'espace aux piétons, de dynamiser le commerce. Des études qui font le bilan de différents projets de piétonisation, trois critères principaux ressortent. En premier lieu, la taille de la ville est « un facteur crucial pour la piétonisation [1] ». Ainsi, les métropoles aux centres historiques, touristiques y sont propices. Les touristes, par exemple, apprécient de flâner dans des rues piétonnes. Deuxième critère, s'assurer de la bonne accessibilité des espaces piétonnés : desserte

en transports publics et aires de stationnement à proximité. Enfin, la qualité des espaces proposés (mobiliers, matériaux, éclairage) et leur animation jouent un rôle non négligeable. Appliquons maintenant ces critères à notre petite bourgade.

PALaiseau : LA BANLIEUSARDE QUI SE PRENAIT POUR UNE MÉTROPOLE

Ça ne vous aura pas échappé, Palaiseau n'est pas une grande ville et encore moins une métropole : c'est une banlieusarde, une ville dans la ville, ni touristique ni walou. Avec environ 38 000 habitant-es, elle n'atteint pas la taille critique, facteur de réussite des piétonisations [2]. Ensuite, son centre-ville est-il bien desservi par les transports ? Est-il simple de s'y rendre si on vit dans un autre quartier ou ville ? Bof, direz-vous. Y'a bien une navette électrique mais elle dessert uniquement le quartier Camille Claudel et encore pas tous les jours. On pourrait venir à vélo, c'est vrai mais 1) on n'est pas tous-tes à l'aise sur une bicyclette, surtout chargée de courses 2) c'est dangereux la route avec toutes ces autos 3) garer son vélo dans le centre est compliqué. Bon allez, on viendra en voiture ! Dans ce cas, il faudra stationner sur l'une des 288 places de parking souterrain, ou en surface dans les rues adjacentes.



Suite p.4

Suite p.6

ET AUSSI...

- Les colles des femmes p.5
- Pégyu : zut des classes ! p.9
- École non buissonnière p.10
- Barres de rire p.11

BLANCS COMME NEIGE (épisode I) HORVATH CANDIDAT HORS TRACT, MOLINA MAL ACCOMPAGNÉE

par Briac Chauvel et Mathilde Ermakoff

Nous sommes au printemps 2021, pendant la campagne des élections départementales. Les candidat-es du RN consacrent l'essentiel de leur tract à la stigmatisation des mineurs non accompagnés. Indigné-es par la violence raciste des affirmations du parti d'extrême droite et par les malhonnêtes approximations des « informations » contenues dans le tract, Emmanuel Daoud et Catherine Daoud, avocat-es, signalent le tract à tous les parquets d'Île-de-France. Leur démarche est suivie par une centaine d'avocats. Les parquets d'Évry, de Versailles, de Bobigny, Créteil, Pontoise et Paris sont saisis. À ce stade de notre humble enquête, il semble que seul-es les candidat-es du canton de Palaiseau, Olivier Horvath et Audrey Molina aient effectivement comparu.

Ce premier volet explore leurs sidérantes stratégies de défense et les raisons de leur relaxe, une décision de justice rendue le 27 mai 2022, difficilement compréhensible pour les citoyen-nes lambdas que nous sommes. Dans un pays où nul n'est censé ignorer la loi, on aimerait quand même avoir les moyens de la comprendre...

Suite p. 8

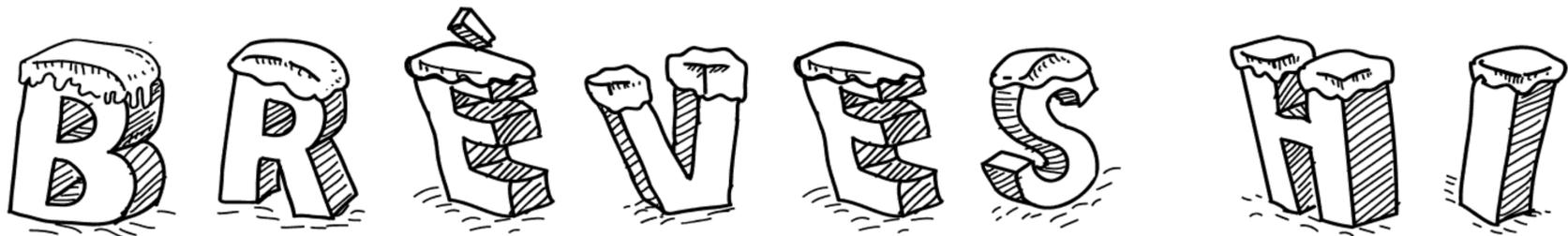
MASSY SOUS SURVEILLANCE OLYMPIQUE

par Gabriel Gadre

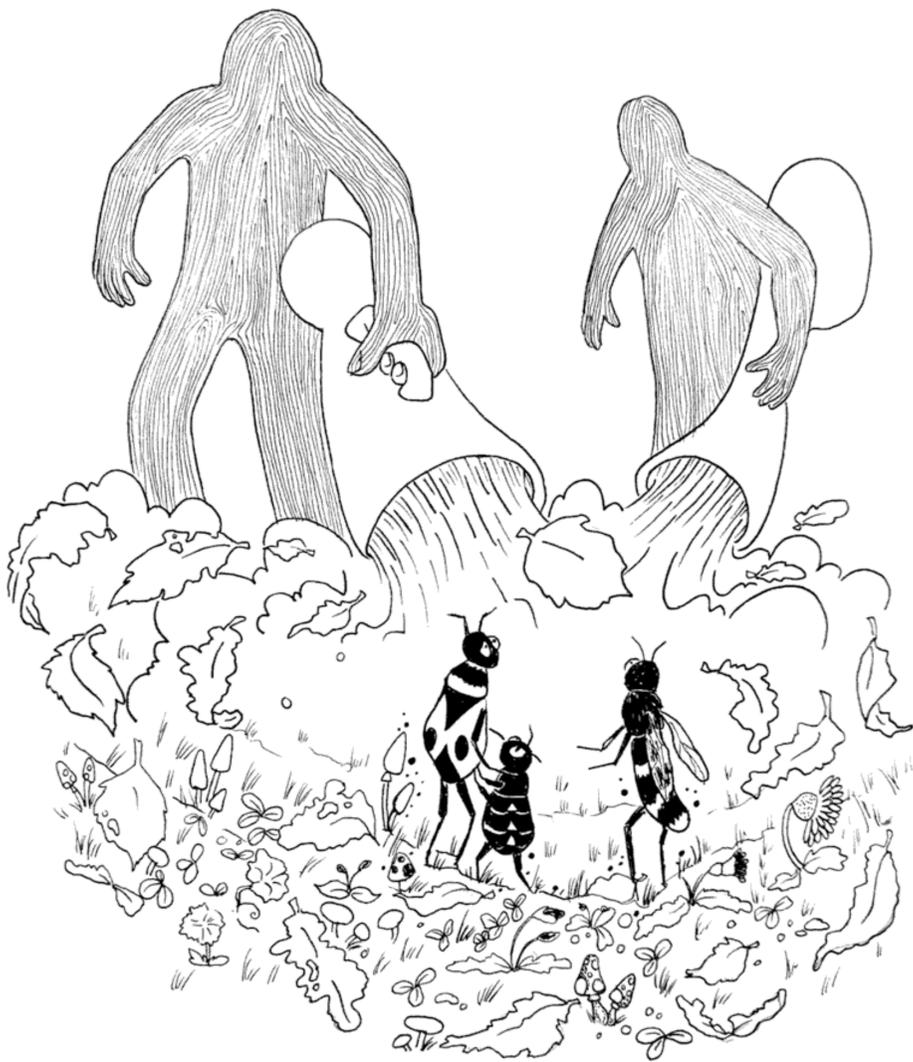
Imaginez une ville où chacun de vos gestes serait surveillé et analysé par des caméras de vidéosurveillance* reliées à une intelligence artificielle capable d'identifier toute infraction potentielle de votre part... Est-on en Chine ? En Corée du Nord ? Eh non ! À Massy, comme dans 200 communes françaises, la mairie a installé un système de vidéosurveillance « algorithmique » (VSA) sans aucune concertation et deux ans avant que la loi ne le permette. Alors, aubaine pour les flics ou atteinte aux libertés publiques ?

Dans le quartier Massy Atlantis, face à la gare, une caméra sphérique observe, du haut de son perchoir, les allées et venues des passants et voitures. Dépôts sauvages de déchets, voiture en contresens, excès de vitesse, rien n'échappe aux yeux de l'IA connectée au parc de caméras de la ville. Lorsqu'en juin 2021, la mairie décide de tester le dispositif, l'article de loi permettant cette mesure n'avait pas encore été voté à l'Assemblée. Chose faite depuis le 19 mai 2023 et l'adoption de la loi relative aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 [1]. Dans sa communication, la municipalité déclare n'utiliser cette technologie que dans le cadre de la sécurité routière. Mais selon Nous sommes Massy, parti d'opposition, Nicolas Samsoen, maire de Massy, a concédé que la VSA était également utilisée pour traquer les dépôts sauvages de déchets [2]... Et rien d'autre ?

* voir lexique p.9



DES SOUFFLEUSES A PARIS-SACLAY



On en voit partout sur le site de l'Université Paris-Saclay, et surtout on les entend de loin. Souvent, les employés des sociétés privées ou des collectivités manient des souffleuses de feuilles dans un contexte où... il n'y a pas de feuilles au sol, ni autres débris végétaux.

Apparues il y a environ vingt ans à la saison d'automne pour rassembler d'importants paquets de feuilles, leur usage s'est désormais généralisé à toutes les saisons, dans différents contextes publics (et les particuliers s'y mettent aussi). Mais qu'est-ce qui peut justifier la banalisation de ces engins si bruyants ? Car les nuisances – bruit et pollution – de ces appareils sont loin d'être négligeables. Ils gênent les riverains, mais en réalité les souffleuses de feuilles sont encore plus nuisibles pour les opérateurs qui les portent sur leurs dos. Liste des vicissitudes modernes auxquelles ce machinisme débridé apporte sa contribution :

- la pollution de l'air en général coûte 10 millions d'euros par an, d'après un rapport du Sénat,
- la pollution sonore coûte 147 millions d'euros par an selon l'Ademe (1), dont 134 millions en années de vies perdues.

Parlons des dommages occasionnés par ces machines infernales. Troubles musculo-squelettiques, maux de tête, acouphènes auxquels s'ajoute l'exposition à toutes les particules remises en suspension : celles des voitures, des déjections canines, des pollens allergènes et germes divers (parfois ça souffle aussi des feuilles !). Il est intéressant de signaler ici que 30 % des adultes et 20 % des enfants en France souffrent d'allergies au pollen. Selon les prospectives de santé publique, leur nombre va encore augmenter. Alors, qu'est-ce qui peut justifier la banalisation de ces appareils ?

C'est que le machinisme gagne encore et toujours du terrain. On peut légitimement se demander comment les communes, les départements, les régions osent encore parler de « développement durable » et autres vocables du même type, alors qu'ils font utiliser des engins aussi polluants. On devrait plutôt parler de « développement terminator » maintenant que la moindre parcelle est traitée à l'artillerie lourde soufflante, débroussillante, archi-tondante et tronçonnante.

La question est : la « transition écologique », notion hélas transformée le plus souvent en slogan marketing vidé de sens, est-elle compatible avec toujours plus de moyens techniques en tout genre, avec le bruit toujours accru, avec la pollution et la dépense énergétique inconsidérées ? Déployons plutôt de nouveaux druides modernes et sorcier-ère-s à balai aux pouvoirs enfin reconnus !

(1) Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



Archives, contenus exclusifs, anciens numéros : <https://lepetitzpl.zpl.zone>

Pour réagir, s'abonner, contribuer, échanger, alerter, fuiter : lepetitzpl@zpl.zone

DE L'ÉCOLOGIE ET DES BÉTONNEURS SUR LE PLATEAU

Depuis septembre, Martin Guespereau est le nouveau chef de l'aménagement de Paris-Saclay. Un énième bétonneur en puissance ? Que nenni ! L'environnement, c'est son truc, au nouveau directeur : membre du conseil d'administration du think-tank *La fabrique écologique* avec des travaux sur l'adaptation au changement climatique et les transports ; de passage dans les ministères pour le Grenelle de l'environnement et la transition écologique et directeur de projets pour la métropole du Grand Paris sur... l'aménagement des quartiers de gare. Tiens donc, vous re-

prenez bien un peu d'éco-quartiers avec vos gares ? Mais non, Martin a annoncé aux *Échos* en octobre que les questions d'environnement sont au même plan que celles d'aménagement. Il veut du zéro artificialisation nette ET l'aménagement de Satory et Guyancourt, limiter l'étalement urbain ET aménager les quartiers des gares de la ligne 18. Même qu'avec ça il va défendre « avec force » la ZPNAF, voire la renforcer ! En attendant de voir des promesses tenues, sur l'air du « en même temps », il flotte toujours une forte odeur de béton.

LA REVOLUTION EST FRESQUE EFFACEE

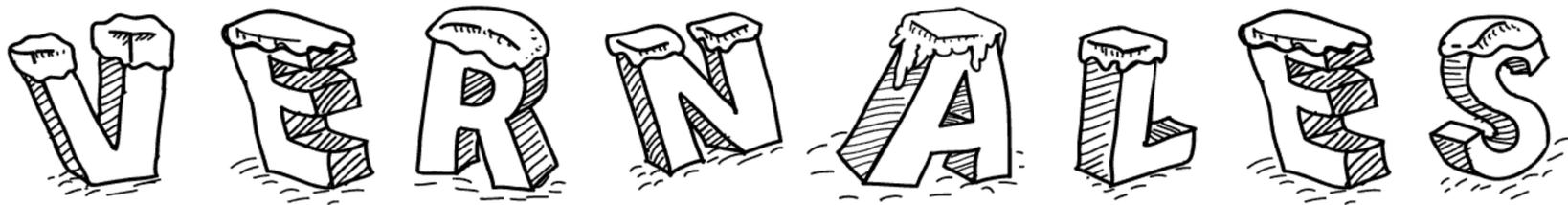
À l'heure où la municipalité entreprend une énième rénovation de la place de la mairie, les élu-e-s de 100 % Palaiseau n'ont manifestement pas remarqué la lente dégradation de la fresque située à quelques pas de l'Hôtel de Ville. Alors que Lasteyrie radote à longueur de tracts et de com' qu'il déploie une énergie considérable à renforcer encore et toujours l'attractivité du centre-ville, la peinture se fissure, moisit, déteint, mousse et champignonne* dans l'apparente indifférence municipale. Réalisée en 1989 pour le bicentenaire de la Révolution par Bertin et Sanabria et rénovée en 2004 par

Darnaud Guilhem, l'œuvre récapitule l'histoire des luttes pour les droits politiques et sociaux fondamentaux : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, abolition des privilèges, congés payés, réduction du temps de travail... Elle évoque aussi les grands moments d'la République, de la Révolution à la Commune, du Front populaire à Mai 68. Négligé, le tableau est désormais franchement crado. Tout se passe comme si les élu-e-s républicain-e-s s'en battaient l'écharpe*, à moins qu'ils n'aient pas plus que ça cette histoire-là ?

* voir lexique p.9



Réalisée en 1989 par Bertin Sanabria pour le bicentenaire et réhabilitée par Darnaud Guilhem.



POLYTECHNIQUE : DU RIFIFI AU FORUM

À Polytechnique, tous les ans au mois d'octobre, a lieu le Forum des entreprises. Évènement totalement hors-sol, il convie pendant une journée géants du pétrole, banques et cabinets de conseil pour présenter des offres de stage et des perspectives de carrière aux élèves de l'école.

Les entreprises présentes au Forum payent grassement leur place, les plus offrantes bénéficiant alors des plus gros stands. Et tout le monde est gagnant ! L'association organisant le Forum récolte une somme d'argent considérable, lui permettant de couvrir les frais de l'évènement, mais aussi d'injecter des centaines de milliers d'euros dans la vie associative très riche de l'école. Que demander de plus ? La situation dure depuis longtemps, si bien que bon nombre d'associations se retrouvent directement dépendantes des financements du

Forum. Ainsi, malgré leurs activités destructrices de l'environnement et favorisant les inégalités sociales, Total, la BNP-Paribas ou bien McKinsey (vous vous souvenez cette entreprise abreuvée de millions d'euros par Macron pour nous pondre la fameuse stratégie vaccinale) obtiennent, au sein de l'école, une place de choix difficilement contestable. Jusqu'à ce qu'un groupe d'élèves, de Polytechnique et ailleurs, se disent qu'il faudrait bousculer ce petit ronron et les mentalités.

S'inspirant d'une action réalisée à HEC, iels décident de mettre en place un die-in : une vingtaine de militant-e-s s'avanceraient au milieu du Forum, les trois quarts d'entre elleux tomberaient au sol pendant que les autres se mettraient à déclamer un discours. Quelques médias seront invités et il est prévu de filmer

la scène pour la poster sur les réseaux sociaux. Après de nombreuses heures à rédiger le discours et des répétitions dignes d'une performance théâtrale, les apprenti-e-s militant-e-s se sentent quasi prêt-e-s le jour J.

Au petit matin, l'adrénaline commence à monter. Histoire de se fondre dans la masse des « vrais » élèves, on enfle les costards. On repère une dernière fois les lieux, on s'assure que tout le monde est prêt avant le début des festivités. Et top ! Comme prévu, la plupart s'effondre au sol tandis que d'autres s'élèvent au centre et prennent la parole. Face aux engagements non respectés des entreprises, face à l'impasse du greenwashing, on évoque les alternatives possibles à ces boulots dénués de sens et qui apparaissent comme la norme à la sortie de l'école. Même si la sécu et les flics sont venus nous rendre

visite, les personnes au sol ont pu discuter avec eux et temporiser notre éviction. L'essentiel du discours est prononcé et applaudi par la foule !

Les conséquences de cette action se font encore sentir aujourd'hui. Du fait de leur statut militaire, les élèves de Polytechnique sont soumis au devoir de réserve. Ceux qui ont lu le discours ont écopé de jours d'arrêt (suspension de la solde militaire et obligation de rester cloîtré dans sa chambre). Mais on a vu également de nombreuses actions fleurir dans les forums d'autres écoles : aux Mines de Paris, à l'INSA Rennes, à AgroParisTech pour ne citer que celles-ci ! Hallelujah, la jeunesse des élites commence enfin à se questionner sur sa place dans la société !

Germain

ZAC DE CORBEVILLE LA CONSULTATION PUBLIQUE BOUDÉE

Dernière en date des dizaines d'enquêtes publiques sur l'aménagement du plateau de Saclay (1), la consultation (2) qui s'est terminée en octobre 2023 n'a pas passionné les foules. Et ça se comprend : sur l'agglomération on ne compte plus les concertations, mascarade de démocratie où les avis sur l'aménagement ne sont pas pris en compte. Alors qu'on était habitué à plusieurs centaines d'avis déposés, on ne compte que sept contributions pour cette édition ! Bon, en fait c'est cinq car deux sont publiées deux fois. L'une demande la transmission d'un document promis lors d'une réunion publique. Restent quatre avis, deux dénoncent l'ineptie écologique du projet, mais ça on le savait déjà. Plus éclairantes, les deux dernières nous apprennent que la question de l'aire d'accueil des gens du voyage est à nouveau repoussée à plus tard, et que, sous prétexte de bâtiments bas carbone, la hauteur maximale autorisée est augmentée, et qu'on pourra monter jusqu'à R+9 (3). Enfin, c'est le flou sur les procédures légales de mise en compatibilité des PLU qui est relevé. Ce qui suscite ce commentaire de l'Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de



Saclay (UASPS) : « Combien d'enquêtes pour des non-décisions !? Ou camouflage de décisions prises mais peu avouables ? ». L'avenir le dira...

- (1) voir Le Petit ZPL#8, <https://lepetitzpl.zpl.zone/category/numero-8/>
- (2) L'objet de cette consultation était la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme (PLU) d'Orsay et Saclay
- (3) Rez-de-chaussée + 9 étages.

HAUT RANG DE L'INJUSTE

Toujours prompt à exporter le conflit Israël-Palestine là où on ne l'attend pas, l'extrême droite ose tout, c'est à ça qu'on la reconnaît. Exemple en date le 17 novembre 2023 au Conseil régional d'Île-de-France où Wallerand de Saint Just, élu RN, s'est écrié « C'est le Hamas qui parle ! » en pointant du doigt Hella Kribi-Romdhane, élue écologiste. Cette dernière questionnait la présidente de Région Valérie Pécresse sur d'étranges subventions accordées à des associations anti-IVG. Le représentant d'extrême droite se serait-il senti visé ? Faut dire que le type a fait partie de tout ce qu'il y a de plus catho tradi, comme

l'organisation Chrétienté-Solidarité ou la Fraternité sacerdotale de Saint Pie-X (oui oui, ça existe). Interrogé au micro de BFMTV, le représentant d'extrême droite a assumé ces propos racistes en disant qu'il pourrait même les répéter. Cerise sur l'indécence, Saint Just a même participé dans ses jeunes années à des actions du GUD (1), une organisation néo-fasciste. Et devinez qui était à la marche contre l'antisémitisme du 12 novembre dernier ? (2)...

- (1) Libération, 30 octobre 2015 : W. de Saint Just, *vieil ours brun*
- (2) Post Twitter sur le profil de W. de Saint Just

BUDGET JOJO POUR LES JO

Les JO de Paris portent-ils mal leur nom ? On dirait bien qu'oui, vu les multiples sites d'Île-de-France mis à contribution pour le grand raout de l'argent et du béton. Outre la Seine-Saint-Denis, amputée pour l'occasion d'espaces verts populaires (1), l'ensemble des départements franciliens est sollicité pour l'accueil de certaines épreuves et des 25 centres de préparation. En Essonne, plusieurs villes offriront l'hospitalité aux athlètes internationaux avant le début des Jeux : Bondoufle, Viry-Chatillon ou Corbeil, par exemple. Et la facture pour le département est savoureuse. Rien que sur Bondoufle, la rénovation de la piste d'athlétisme et du terrain d'honneur du stade Robert Baubin aura coûté 2,1 millions d'euros. Plus près de nous,

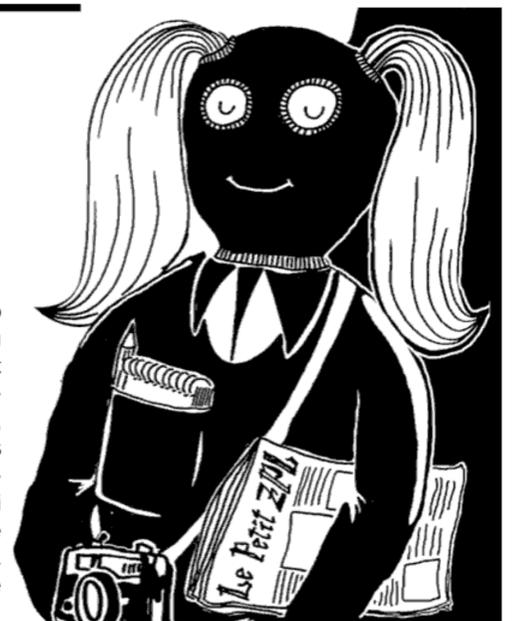
c'est surtout à Massy et Gif que les JO poseront leurs valises mais Palaiseau et Villebon sont aussi de la partie. Le département n'a pas non plus eu la main qui tremble au moment de signer un chèque de 180 000 euros pour le passage du relais de la flamme olympique. Pour ce prix-là, Palaiseau (entre autres) aura droit à un passage éclair du saint cierge du saccage environnemental et social (2). Askip, elle partira du plateau de Saclay pour rejoindre l'opéra de Massy. Dommage pour les étudiant-es sommés de libérer leurs logements, qui ne pourront pas vivre ce « moment extraordinaire » (3).

Pour les contribuables, c'est comme pour le sport, l'important c'est de participer.

- (1) Notamment la bétonisation du parc Georges Valbon à la Courneuve (classé Natura 2000 et site historique de la fête de l'Huma) pour le village des médias que le CIO lui-même a déclaré inutile (selon le site Reporterre), le projet de solarium sur des jardins ouvriers à Aubervilliers, dont une partie a finalement pu être sauvée grâce à la lutte tenace des jardiniers-ères.
- (2) Destruction d'un foyer de travailleurs à Saint-Ouen, arbres coupés à Élanecourt, goudronnage au Champ-de-Mars, par exemple. Pour un aperçu plus complet, voir la très belle et instructive « Carte des saccages des jeux olympiques et paralympiques de 2024 », <https://iaata.info/CARTE-DES-SACCAGES-DES-JOP-2024-6221.html>
- (3) Selon le président du département de l'Essonne, cité par actu.essonne

COLLAGE AU CENTRE SOCIAL

Intitulée « Papa, il a tué Maman », l'exposition organisée, du 21 au 25 novembre, au Centre social des Hautes Garennes traitait des collages féministes dénonçant les féminicides sur les murs de... Paris. Pourtant, il y avait moyen de faire local ! Askip, les circuits courts, c'est tendance. Mais peut-être la mairie trouvait-elle ça délicat ? Ni une ni deux, les colleuses du cru ont envoyé un joli book qui était visible en fin d'expo. Et puis sur le Centre social, on sait pas de qui, mais il y avait une belle démo.



MASSY SOUS SURVEILLANCE OLYMPIQUE

> Suite de la p.1

Les rues de Massy à l'Assemblée nationale, les interrogations des Massicois-es sont remontées jusqu'aux oreilles de Jérôme Guedj, député socialiste de l'Essonne. Dans le *Journal officiel* du 5 décembre dernier (3), le représentant dit avoir été « sollicité par des habitants-es de sa circonscription, plus particulièrement à Massy ». Il s'inquiète également de l'ampleur « du déploiement du système de VSA » et « dans quelle mesure le grand public, les élu-es locaux et les habitant-es en ont, ou non, été informé-es ». Il faut dire que quelques semaines plus tôt, le média d'investigation *Disclose* (4) révélait que la Police nationale utilisait déjà depuis 2015 un logiciel de vidéosurveillance israélien capable de reconnaissance faciale... Il y a de quoi se poser des questions.

VSA QUOI ? DONNÉES BIOMÉTRIQUES ET DEEP LEARNING

Mais alors de quoi parle-t-on ? La vidéosurveillance « algorithmique », ou plus précisément automatisée, désigne l'utilisation d'un système d'Intelligence artificielle (IA). En se basant sur les observations de caméras classiques, elle va, ou non, remonter les images à un opérateur de police. Au 20h de TF1 du 28 janvier 2023 (5), Régis Lebeaupain, responsable du centre de supervision urbain à la police de Massy, déclare : « le fait de ne plus aller à la pêche aux informations c'est un confort, un gain de temps, ça nous permet de verbaliser un peu plus ».

Mais, selon la Quadrature du net qui critique déjà l'utilisation de simples caméras de vidéosurveillance, la VSA opère « un changement d'échelle, dans le sens où c'est l'algorithme qui propose en amont la séquence au policier, qui ne fait que valider ou non. Il y a un risque que cette technologie fasse rentrer les biais de la Police dans des systèmes algorithmiques avec une pseudo apparence de neutralité, parce que c'est une technologie et donc qu'elle serait neutre par nature ».

En effet, la VSA se base sur des techniques de deep learning. C'est-à-dire qu'elle va établir une alerte sur la base d'un grand nombre d'images engrangées. Ce système étant autonome, les entreprises elles-mêmes ne savent pas précisément sur quoi l'IA se base. Pour la Quadrature, « il peut donc y avoir des biais racistes dans cette technologie, sauf qu'il est très compliqué de revenir en arrière pour comprendre comment les algos ont détecté telle ou telle situation. »

L'association ajoute également que les promoteurs-trices de la loi (entreprises de vidéosurveillance, mairies, ministres) usent en fait de la figure repoussoir de la reconnaissance

faciale pour faire passer une technologie très similaire. Cette dernière étant elle aussi basée sur des données biométriques. En clair, au lieu d'analyser un visage, on va analyser un corps, « ce qui n'est pas si éloigné dans les faits » conclut la Quadrature. « C'est un peu comme dans le film *Minority Report* » compare Fred, employé de restauration près de la gare de Massy Palaiseau.

CONCERTATIONS EN PLS À MASSY

Mais alors, comment le maire de Massy a-t-il fait pour faire gober la pilule à ses administré-es ? « Il n'y a eu ni consultation des élu-es municipaux ou de la population, ni débat sur le sujet. Une concertation citoyenne aurait pourtant été le préalable à toute mesure de

la ville détient déjà un important dispositif mais rien n'a encore prouvé son efficacité. « Il y a visiblement une incapacité à nous répondre concernant le taux d'élucidation, due à une absence de chiffres. Il y a en revanche une volonté des forces de l'ordre de s'appuyer sur ce système, mais c'est tout » affirme Hella Kribi-Romdhane.

Selon la conseillère municipale, les caméras ne font que « déplacer la délinquance ». Fait plutôt cocasse, dans un post sur le site internet de la ville (6), un habitant de Massy situé

« C'est un peu comme dans le film *Minority Report*. »



surveillance de ce type » explique Hella Kribi-Romdhane, élue du groupe Nous Sommes Massy, dans l'opposition. « On sent que c'est utiliser Massy comme cobaye pour un système qui n'est pas protecteur des libertés individuelles ».

De plus, avec ses 200 caméras, dont la mise en place a tout de même coûté 230 000 euros,

dans un quartier limitrophe d'Antony « intégralement couvert par la vidéosurveillance » dit-il, se plaint d'un vol ayant eu lieu près de chez lui. Il écrit : « afin que ce quartier [de Massy, ndr] ne puisse devenir la cible, car moins bien équipé, l'installation de caméras peut-elle être étudiée ? » Chacun pour soi et caméras pour tous !

« PAS DE SOUCIS », NOUS DIT LA CNIL

Pour la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), il n'y a pas de raison de s'alarmer. Cette dernière ayant, précisons-le, rendu un rapport favorable validant la proposition du gouvernement. Selon Mme Dubois Freney, juriste à la CNIL, « un certain nombre de garanties ont été prises, et minimisent le risque d'atteinte aux libertés fondamentales comme le fait d'exclure le recours à la reconnaissance faciale ». Problème, dans un article du *Monde* datant d'octobre 2019, le Secrétaire d'État à la transition numérique, Cédric O, avait déjà témoigné de sa volonté d'expérimenter la reconnaissance faciale afin de faire progresser l'industrie.

Et au sujet des mairies qui ont illégalement doté leurs villes de caméras automatisées ? « Eh bien oui, il est possible qu'en effet il y ait eu des déploiements qui ne rentraient dans aucun cadre le permettant » admet la CNIL. « On a donc considéré qu'il fallait des textes supplémentaires, et c'est ce qui a été fait avec la loi pour les JO. » Nous sommes rassuré-es. Selon la Quadrature, qui cite un rapport de la CNIL, le marché ne pèserait pas moins de 11 milliards de dollars, pour une croissance à 7 % par an au niveau mondial. L'autorisation de la VSA représenterait ainsi une opportunité pour le gouvernement, soucieux de structurer la filière. Une opportunité toute trouvée grâce à la vitrine offerte par les JO aux entreprises françaises.

Petite info bonus : interrogée sur France 3, la Ministre des sports, Amélie Oudéa-Castéra, a laissé entendre que la loi autorisant la VSA pourrait être prolongée au-delà de la compétition sportive. Direction tout droit dans le droit commun.

G.G

1) *Le Monde*, 23/03/2023, « Les députés autorisent la vidéosurveillance algorithmique, avant, pendant et après les JO ».

2) Selon des propos rapportés par Hella Kribi-Romdhane, conseillère municipale minoritaire

3) Question publiée au JO du 5/12/2023 par Jérôme Guedj, député de l'Essonne.

4) *Disclose*, 14/11/2023, « La Police nationale utilise illégalement un logiciel israélien de reconnaissance faciale »

5) TF1 : « Feu rouge, mouvement de foule, colis suspects : ces caméras intelligentes travaillent (presque) seules ».

6) jeparticipe.ville-massy.fr : Installation vidéosurveillance

LES MÉSAVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE

Pour les passant-es de la rue de Paris, le numéro 181, c'était un passage sympa. Baptisé l'Arche, il y a plus de 10 ans, un peu comme ça, au hasard des objets déposés par les résident-es des alentours, ce coin d'entraide est devenu au fur et à mesure une p'tite zone de dons historique de Zopal. Livres, vaisselles, meubles, jouets, vêtements, il y avait de quoi faire pour ceux qui cherchaient un peu de culture, de fringues, de déco ou de vaisselle

en plein hyperturbocentre de Palaiseau. Autogéré par les voisins du 181, le porche devenu « L'Arche », comme inscrit sur le mur, est devenu un lieu de rencontre où l'on pouvait échanger quelques mots au détour d'une sape ou d'une tasse adoptée au passage. C'était pas toujours au summum du rangement mais bénévoles et passant-es faisaient toujours en sorte que rien ne débordait trop. C'en était déjà trop pour le maire. Plus habitué aux bancs d'HEC, aux pavés

lisses et aux fauteuils d'élu, Grégoire de Lasteyrie ne pouvait que stériliser ces élans de solidarité. Surfant sur le départ de S., ancien salarié d'un restaurant du secteur devenu sans-abri et ayant trouvé refuge sous l'Arche, le maire en profite alors pour évacuer l'ensemble des dons, des étagères et des accroches en février 2023. Bref, l'Arche autogérée n'est plus.

Questionné sur les réseaux sociaux sur les raisons de cette soudaine évacuation, Lastos, bien obligé d'argumenter, évoque la présence de « vêtements sales et/ou usés » sous le porche. Tout cela est très loin, écrit-il, de sa « vision de la solidarité ». Selon Père Grégoire, l'Arche empiétait également sur la mission des autres associations qui, en plus d'accompagner des publics fragiles, « donnent ou vendent [des objets] à des tarifs défiant toute concurrence » [c'est le businessman qui

parle ? Parce qu'on imagine mal comment on peut trouver moins cher que gratuit].

Pourtant, des habitant-es en désaccord avec cette démarche autoritaire arguent du fait que l'Arche était plus accessible (pour donner, comme pour recevoir), qu'elle n'était pas soumise à des contraintes horaires et qu'elle évitait aux personnes bénéficiaires le caractère parfois stigmatisant d'une demande d'aide. L'Arche fonctionnait en mode débrouille. Et puis, les dispositifs de solidarité, ça s'additionne, non ? C'est le principe ! La vérité nous semble ailleurs : l'autogestion, les démarches spontanées, le don et le contre-don, c'est pas trop son truc à Greg. Du coup, la municipalité fait tout rependre, colle quelques tableaux et boîtes à livres pour faire genre... Mais le résultat, c'est qu'on voit plus grand-chose et plus grand monde au 181 rue de Paris. Le coin n'en mène pas l'Arche.

" LE COLLAGE EST ÉPHÉMÈRE *
 MAIS LE SENTIMENT
 DE FORCE PERDURE "

D'abord, elles rient beaucoup. La nuit, elle collent des lettres sur les murs. Elles se font appeler Gertrude, Gwendoline, Gabrielle ou Garance, « avec un G comme Greg' » qu'elles disent. Rencontre avec les colleuses de Zopal', qui en une interview te donnent de la force fois mille.

“ Alors comment ça a commencé ?
 — Une d'entre nous a vu le film *Riposte Féministe*, qui lui a donné envie d'être active sur ce sujet. Elle a donc proposé aux autres, qui, sans hésitation, ont accepté. À l'époque on se connaissait un peu, mais rien à voir avec maintenant. On avait fait des manifs ensemble. Certaines étaient déjà très actives, dans le militantisme syndical par exemple. D'autres étaient un peu en pause et coller* leur a permis de revenir dans l'action. Et puis il y en a qui n'étaient pas du tout activistes, mais qui désiraient depuis longtemps mettre en application ce qu'elles pensaient. Cela fait deux ans. Nous avions vu via Insta qu'il y avait un groupe sur Palaiseau mais qui semblait en sommeil (1). Leurs derniers collages remontaient à pas mal de temps. Nous avons essayé d'établir le contact mais sans avoir de réponse. Alors on s'est lancé.

Et votre premier collage ?

— « Range ton zizi, j'ai pas dit oui » ! C'était sur le rond-point Camille Claudel, en plein sous une caméra de vidéosurveillance et en se prenant en photo... Maintenant, on a plus d'expérience quand même. On est comme la start-up nation, on s'améliore de jour en jour.

C'est-à-dire ?

— D'abord, on connaît mieux la ville. On a nos lieux, nos endroits de prédilection : assez passants mais pas trop la nuit, visibles mais sans caméras. Il y a des spots incroyables, des murs magnifiques à Palaiseau ! D'ailleurs, on voudrait demander aux gens et à la mairie de lissier leurs murs. Quand ils sont trop granuleux, ça nécessite trop de colle et ça tient mal... Mais que les Zopalien-nes se rassurent en revanche, la colle est bio, la peinture à l'eau et le papier est recyclé.

Comment vous choisissez les slogans ?

— Quand on en trouve des biens, on les note et puis on adapte aussi pas mal. Il faut que ça touche beaucoup de monde. En fait, ça dépend beaucoup du spot. Dans les endroits à embouteillages, on peut mettre des slogans un peu longs qui font réfléchir. On fait attention au public aussi. Par exemple quelque chose comme « Elle le quitte, il la tue », c'est très violent. On ne va pas le coller partout. Près des écoles, ça va être plus des trucs comme « Le masculin ne l'emporte pas sur le féminin » ou « Non, c'est non. » Près des collèges et des lycées, « Tu es forte » ou « Si elle dort, c'est un viol. » Bref, il faut que ça puisse servir à celles et ceux qui passent. Et puis il y a des slogans qui font plaisir à coller quoi ! « 2023, fin du patriarcat », ça a eu pas mal de succès.

Mais alors, les collages c'est vraiment d'utilité publique en fait !

— Oui ! Et c'est pour ça qu'on ne comprend pas pourquoi on se fait décoller* si vite ! Parfois, on colle à 2h du mat' et le midi, il n'y a plus rien. C'est comme si le message féministe ne devait pas être porté sur les murs. Alors que ça devrait arranger tout le monde : c'est un message avec lequel l'opinion et les autorités sont d'accord. Officiellement, du moins ! Il n'y a



« Les messages féministes sont traités comme des messages parmi d'autres, les pubs sauvages ou les affiches pour des concerts »

donc aucune raison qu'on l'efface. Ou alors, c'est qu'on considère qu'il y a quelque chose de scandaleux derrière. En fait, ça montre que ce n'est pas si consensuel. Il y a des gens qui ne veulent pas voir ça en face, qui cherchent à invisibiliser. Et le précédent groupe de colleuses en avait déjà parlé, je crois.

Comment ça ? Je pensais que notre maire mettait toute sa force pour que « Palaiseau se conjugue au féminin » ?

— D'abord, les panneaux d'affichage public ne sont pas légion dans la ville... Et ceux qui sont là, ils sont tous planqués. C'est d'ailleurs un problème démocratique qui montre que la ville a vraiment peur que les citoyen-nes s'expriment (2). Pour ce qui est des autres lieux où l'on colle, il y en a certains où l'on se fait décoller instantanément, dans le centre-ville ou à Lozère, par exemple. Est ce que c'est à cause de quelques riverains qui préviennent ? Un jour quelqu'un nous a chassées de là où on était garées.

Il y a des mairies qui, au contraire, laissent les collages. Les retirer, c'est donc un choix politique. Il faudrait voir, peut-être que « Vive Greg' » ça résisterait plus longtemps !

Justement, est-ce qu'il n'y a pas quelque chose de décourageant à répéter sans cesse ces collages éphémères ? Surtout que parfois, ça doit faire peur...

— Non. D'abord, ça a créé et renforcé énormément de liens entre nous, ça a transformé notre relation. On a tout un langage, tout un code qui nous unit. C'est fondamental d'être ensemble. Au début, c'est sûr qu'on avait vachement peur. Maintenant, c'est beaucoup plus rare. Un jour, un mec a braqué ses phares sur nous, et là on a bien eu la trouille. Mais ça ne nous a pas entamées. Ensemble, on a du courage. S'il y en a une qui flanche, les autres sont là et on arrive toujours à rebondir. Et puis parfois on entend des « c'est bien ce que vous faites. » Tu parles de découragement mais les collages, c'est aussi des fous rires absolus, le sentiment d'avoir fait un belle tournée, le plaisir du devoir accompli. Le collage est éphémère mais le sentiment de force perdure. Et puis enfin, il y a ce pour quoi on se bat ! La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, c'est ça qui nous motive : occuper l'espace public, imposer notre présence à tous ceux qui ne veulent pas voir. Bref, agir concrètement contre le patriarcat.

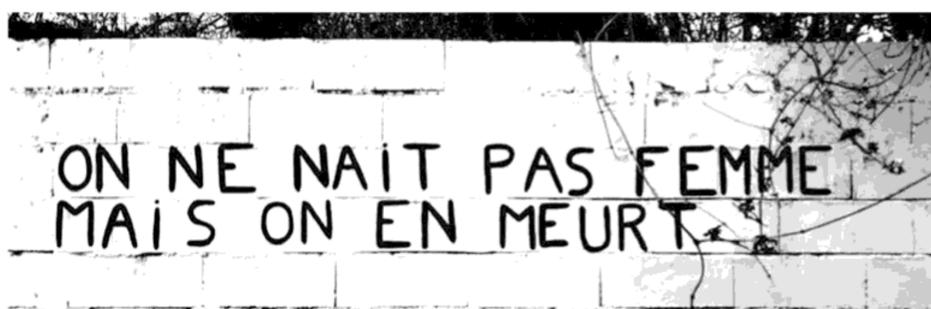
Ça donne bien envie de vous rejoindre. C'est possible ?

— C'est un groupe ouvert, il est tout à fait possible d'écrire sur le compte Insta. Sinon, il y a un QR code sur les collages.

* voir lexique p.9

Propos recueillis par S.

(1) Voir Le Petit ZPL#11, lepetitzpl.zpl.zone
 (2) Voir notre vidéo, Palaiseau deux fois moins de panneaux d'expression libre



RUE DE L'APPARENCE

Les proprios d'la rue d'Paris sont bien Lvernis. À Palaiseau hyper-center, la municipalité leur paye la prio sur son plan façade ! « Afin d'embellir davantage le centre-ville, la Ville de Palaiseau a décidé d'apporter son soutien financier aux habitants pour améliorer des façades visibles depuis la rue de Paris », peut-on lire sur le site de la ville. Alors attention, la générosité publique obéit à des critères stricts : faut qu'ça s'voye, le denier public prendra en charge un quart de la peinture au max et ça peut pas dépasser 10 000 balles par crépi. Exception humaniste : les heureux-euses propriétaires d'un bâtiment remarquable pourront négocier une « enveloppe supplémentaire ». Du carrefour de l'Éléphant au fin fond du Bout-Galeux, askip tout l'monde est épaté. Comme la galerie.

EN 2024, LA MAIRIE DE PALAISEAU AIDE À FINANCER TON RAVALEMENT !
 Promotion spéciale pour les proprios de bâtiments remarquables
 #palaiseau#villesolidaire#smartcitydesproprietaires

RUE CASSE-PIEDS

HISTOIRE D'UNE PIÉTONISATION QUI NE MARCHE PAS

> Suite de la p.1

Mais attention, il s'agit d'abord de capter l'étrange système de couleurs mis en place par la mairie. Ça va du bleu au rouge en passant par le vert. Au niveau tarif, c'est pas donné (3). Du coup, on ne peut franchement pas parler d'accessibilité améliorée. Enfin, pour la qualité du mobilier et des animations, on vous laisse décider. Palaiseau ne semble donc pas réunir les conditions favorables à la piétonisation. Le maire ignore-t-il ces expériences de zones à 30 km/h, adoptées par d'autres villes moyennes comme alternative à la piétonisation et qui « semblent concluantes » (4) ? Or, la rue de Paris est déjà une zone à 30. On aurait pu la transformer en « zone de rencontre » avec une vitesse abaissée à 20km/h. Mais comme la population a été concertée, on se dit que tout doit être « under control ».

ET LA CONCERTATION, ALORS ?

Plusieurs phases de prise de pouls et pas moins de trois questionnaires ont été soumis au grand public. Tout a commencé en février 2022, par une réunion publique à l'intitulé aléchant « Imaginons ensemble l'avenir de notre centre-ville » où quatre cabinets d'études sont présentés. Spécialisés en architecture-urbanisme, concertation de masse, paysagisme et écologie, leur mission consiste à instaurer « un dialogue technique et participatif » (5) avec la population dans le but de faire « émerger » les souhaits des Palaisien-nes. La méthode ? Organiser trois balades urbaines et une réunion publique, poser des barnums lors d'événements municipaux (marchés, Palaiseau plage, village des assos) et surtout « un outil pivot » : une carte en ligne. On regrette que certaines associations n'aient pas été concertées, elles auraient certainement apporté d'autres éléments (6), donnant plus de valeur à une étude qui s'est limitée à interroger des passant-es. Les cabinets ont si bien travaillé qu'en moins de six mois, quelques centaines d'avis (pour la plupart postés en ligne) et la modique somme de 153 320 euros, ils ont pu se faire une idée précise des enjeux du territoire et résumer le tout en deux scénarios soumis au vote des Palaisien-nes (7).

En avril 2022, la municipalité engage des discussions avec les commerçant-es. Grégory Hovsepian, président de L'Essor palaisien (asso des commerçant-es), raconte « à ce stade, la ville nous parle d'une réflexion sur le long terme mais rien d'engageant. De notre côté, on était venu avec une série de propositions. Mais en décembre, le magazine municipal sort avec deux scénarios soumis au vote. Dans la foulée, le 7 janvier 2023, lors de ses vœux, le maire annonce que le scénario 2 l'a emporté et que le projet sera lancé en mai ».

TROIS QUESTIONNAIRES OU LA RE-RE-CONCERTATION

En mars, l'asso des commerçant-es lance son propre questionnaire estimant celui de la ville peu fiable. En premier lieu, le mode de scrutin est jugé « [...] restrictif. D'abord, la période choisie, décembre c'est un mois de vacances. Ensuite, le vote papier était compliqué, d'ailleurs il y a eu seulement une quarantaine de réponses papier. Enfin, cette consultation était réservée aux seul-es Palaisien-nes, ce qui n'est pas le cas de l'ensemble de notre clientèle »

explique Grégory Hovsepian. En effet, pour un vote « papier », il fallait se rendre au service du développement urbain, aux horaires contraignants et planqué dans une ruelle. Les résultats de ce questionnaire viennent contredire ceux de la ville : « en quinze jours on a récolté 1900 réponses, dont 49,8 % de personnes pas favorables du tout au projet municipal, 26 % favorables à la piétonisation uniquement le week-end, soit samedi et dimanche et 25 % pour une piétonisation tous les jours ».

Forts de ces résultats et soutenus par les groupes politiques minoritaires, une demande d'adaptation du projet est posée en conseil municipal. La réponse du maire a provoqué le départ de la trentaine de commerçant-es qui étaient présent-es. Et chose inédite de

L'ATTRACTIVITÉ EN BERNE

Si l'on en croit les déclarations de L'Essor, l'objectif municipal de « renforcer l'attractivité du centre-ville » est loin d'être atteint. En septembre 2023, en Conseil de quartier du centre, le porte-parole de l'asso constate que le chiffre d'affaires « a baissé de manière drastique [depuis mai], la perte est évaluée à environ un million d'euros et ce n'est pas juste l'effet de l'inflation ». Il estime que « le centre-ville est anesthésié ».

Ce constat nous est confirmé par les professionnel-les que nous avons consulté-es (voir l'encart page suivante). Côté mairie, la réponse de Mme Graveleau, élue de la majorité, est sans appel. Ce serait la faute du « contexte

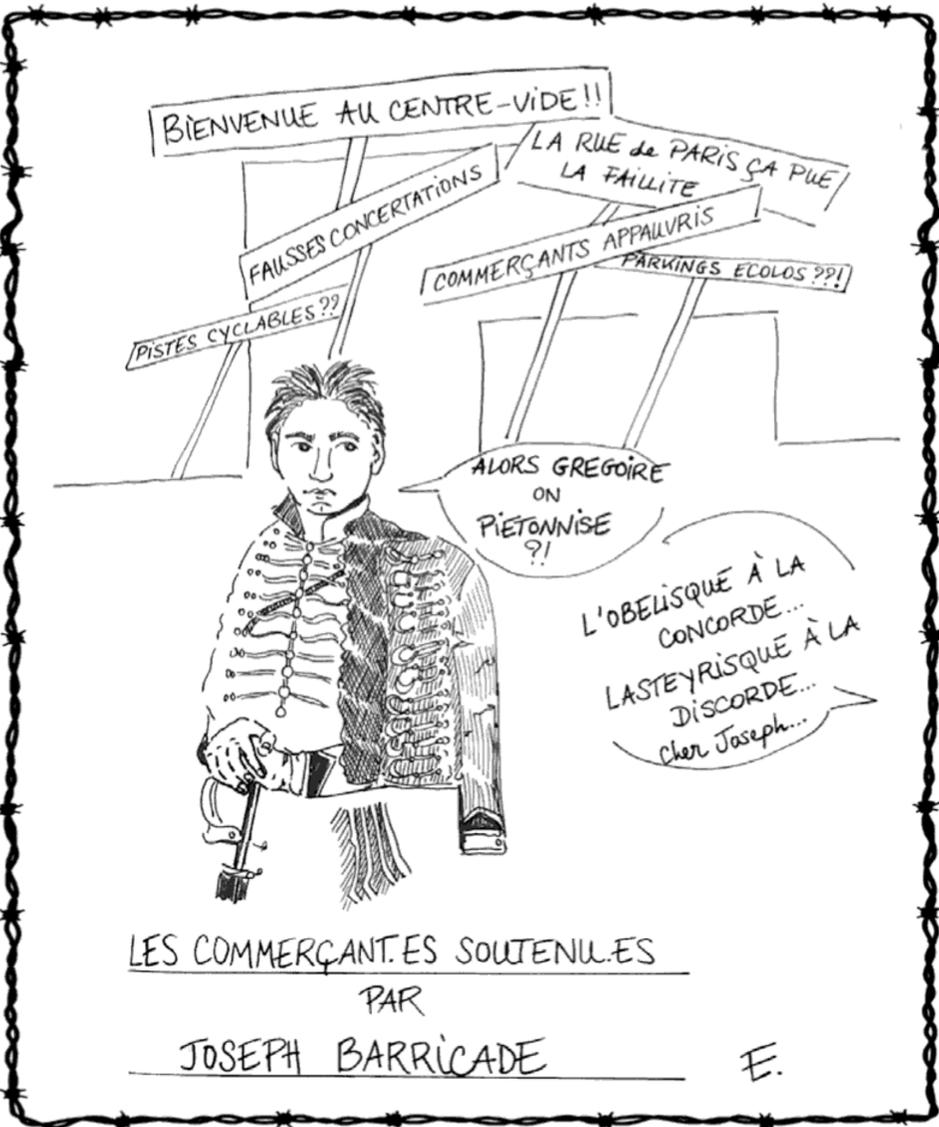
des produits du quotidien (9). À Palaiseau, cela signifierait moins de commerces de proximité. En gros, l'inverse de ce qu'il faut faire.

ET L'ÉCOLOGIE DANS TOUT ÇA ?

Second objectif poursuivi par la mairie, « redonner sa place à la nature » en créant « un centre-ville plus vert », « accueillant pour la biodiversité » et « encourager les mobilités douces ». Qu'en est-il ? D'un côté, la zone concernée ne représente qu'une infime partie du réseau routier de la ville. Ajoutons à cela, la géographie de Palaiseau où s'étirent ses quartiers, sur plus de 10 km de long. Un nombre important de personnes prend donc la voiture pour aller dans le centre. D'ailleurs, la municipalité en convient et communique largement sur le stationnement. En fermant la rue de Paris, on ne fait que déplacer le problème car le trafic se reporte vers d'autres axes. Exit les effets supposés sur la pollution.

Et les mobilités douces ? Pour Cécile Reynaud, présidente de Mieux se Déplacer à Bicyclette-Palaiseau, : « pour diminuer la place de la voiture, il est important de proposer des alternatives. Le vélo en fait partie mais malheureusement, il y a très peu de progrès sur les aménagements cyclables palaisiens, en particulier rien qui permet de venir en sécurité des quartiers vers le centre-ville et toujours pas de quoi attacher son vélo sur la place de la Victoire ». Sur la place de la nature, les îlots de fraîcheur, on se retient d'exploser de rire tant les aménagements récents sont minéralisés. Allez faire un tour sur le parvis de l'Hôtel de ville pour voir. Alors qu'on assiste à la « piétonisation saisonnière », quel est le bilan du projet municipal ? D'abord que la majorité municipale semble ignorer les enseignements des piétonisations précédentes. Que par conséquent ça ressemble plutôt à un fiasco qui a dû coûter bonbon au contribuable (10). Et puis qu'il s'agit bien plus de greenwashing que d'écologie. Et surtout, personne ou presque ne se soucie du réel projet : les trois énormes projets immobiliers dans le centre-ville (voir l'encart page suivante). C'est beau la démocratie participative.

* voir lexique page 9



mémoire de ville gérée par la droite : une manif de commerçant-es devant la mairie. Panneaux bien proproprinet*, imprimés à grand frais, fallait voir ça !

En mai, l'opération de piétonisation est lancée et les commerçant-es souhaitent à nouveau l'avis des gens sur l'expérimentation. Un troisième questionnaire commun à la ville et à L'Essor est lancé. Les résultats publiés par la municipalité (édition d'été du Pal'mag) ne sont pas validés par le président de l'asso des commerçant-es. « Nous avons constaté des séries de réponses identiques, à intervalle court, sans nom, prénom ou contact » nous explique Grégory Hovsepian, « nous avons consulté l'Ipsos à ce sujet, qui a émis des réserves sur la validité de ces réponses et suggéré que ces séries soient considérées comme nulles, la mairie a refusé, donc on ne valide pas ».

d'inflation à l'échelle nationale [qui] conduit à une réduction de la consommation », le projet municipal n'y est pour rien.

Les déclarations de L'Essor Palaisien sont corroborées par les études consultées où on apprend que la piétonisation « n'est pas la solution à tous les problèmes de dynamisme commercial. Au contraire, certains vont même jusqu'à alerter sur la mort économique de certains commerces du fait d'une piétonisation mal gérée. » (8)

En effet, il semblerait que la piétonisation profite davantage aux magasins franchisés au détriment des indépendants : le nombre de magasins de vêtements, sports et culture, les cafés et restaurants augmente. Pour l'alimentaire, les enseignes de produits spécialisés prennent le pas sur celles qui distribuent

(1) Selon une étude de Sciences Po Lille Junior, spljunior.com

(2) Le campus Paris-Saclay totalement déconnecté du centre n'y change rien.

(3) Après avoir mis en place des tarifs très élevés, la mairie a baissé le prix du stationnement qui reste plus cher qu'avant la piétonisation.

(4) spljunior.com

(5) Propos recueillis lors de la réunion publique.

(6) On pense à Mieux se Déplacer à Bicyclette-Palaiseau, aux associations autour du handicap, de la petite enfance ou encore à L'Essor palaisien (asso des commerçants de Palaiseau).

(7) Pal'Mag, décembre 2022

(8) spljunior.com

(9) En prévision de la piétonisation de la Grand-Place de Lille, étude réalisée par le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE) - Université de Lille 1

(10) En plus des 153 320 euros de cabinet d'étude, combien ont coûté les bornes, le mobilier, les travaux variés et surtout les deux phases de travaux devant l'Hôtel de ville, infos que la mairie ne souhaite pas communiquer ?

DES COMMERÇANTS AMERS, INQUIETS ET EN COLÈRE

Les commerçants du tronçon piétonnisé se bouffent les conséquences d'une opération absurde-ment menée. Pour la majeure partie d'entre eux, ça se traduit par une perte de clientèle et une baisse de chiffre d'affaires. Certains ont du licencié. D'autres ont réduit leurs horaires d'ouverture. Ceux qui ont pu maintenir leur activité l'ont fait au prix d'horaires de travail à rallonge. La pseudo-concertation de la municipalité leur donne l'impression d'avoir été enfarinés. Beaucoup racontent les longues heures d'ennui dans leurs boutiques vides d'une rue désertée en semaine. Si la ville communique sur un nombre croissant de visiteurs grâce aux animations programmées dans le centre-ville, comment expliquer le non ruissellement sur les commerces ? D'abord, quand les gens viennent pour un concert ou un spectacle, ils ne sont pas dans l'idée de faire des courses. Ensuite, la plupart des animations ont lieu le soir quand les commerces sont fermés. Pragmatiques, la plupart des commerçants rencontrés ne font pas valoir une opposition de principe à la piétonisation mais considèrent que la mise en œuvre s'avère déplorable.

DE L'IMMOBILIER EN CENTRE-VILLE OU LA (GROSSE) FACE CACHÉE DU « NOUVEAU DÉPART »

Peu perceptibles au milieu du vert, du rose et du gris (surtout le gris, en vrai), on a pu voir exactement les mêmes formes de couleur bleue dans les deux scénarios soumis au vote des Palaisien-nes (voir *Pal'mag* de décembre 2022). La légende nous apprenait que ces polygones représentaient des « zones d'habitat projeté ».

Bizarrement, cet aspect du « nouveau départ » du centre-ville a été très peu mis en avant. Askiparé, la municipalité argue qu'il n'est pas nécessaire d'en rediscuter étant donné que le PLU (plan local d'urbanisme) a été révisé récemment (1). C'est vrai mais en partie seulement : si l'îlot Férié-Paveurs de Montrouge a bien fait l'objet d'une OAP (opération d'aménagement projeté), ce n'est pas le cas des deux autres : le site de l'ancienne école maternelle Joseph Bara (2) et celui du bâtiment désaffecté de la DDE (Direction départementale de l'Équipement).

Pourtant, il s'agit bien là d'une modification profonde, au niveau démographique, sociologique et environnemental. Démographique d'abord. Avec ces trois projets, la population du quartier augmentera de manière significative alors même que de nouveaux logements ont récemment fleuri (Villa Georgia au parc Chabrol et rue Tronchet). Se pose dès lors la question de la capacité des infrastructures (écoles, équipements sportifs, voirie, services publics) à absorber cette foule de nouveaux arrivants. Sociologique, ensuite.

Si on considère que les projets immobiliers sélectionnés par la mairie ont toutes les chances de ressembler aux deux derniers, les logements à venir seront exclusivement dédiés à la propriété privée (donc pas de logement social) avec un prix au mètre carré de l'ordre de 5 à 6000 euros. C'est donc la composition sociale même du quartier qui serait modifiée. Tout ça aurait bien mérité un peu de concertation, non ?

(1) Plus précisément en 2018, voir *Le Petit ZPL* #6. (2) voir *Le Petit ZPL* #4

À CLOCHE-PIED PSEUDO-CASSOCIOLOGIE d'UNE SEMI-dÉPIETONISATION* RÉUSSIE

Par Briacosaur



monde peut tomber dans le panneau, surtout quand il y en a trop.

Les commerçants n'ont rien contre les piétons mais le problème c'est qu'ils en voient peu. On dirait que les gens se sont pris les pieds dans la rue d'Paris et qu'après la borne électronique ils ne viennent plus, sauf les vélos en double-sens. Ils sont comme ça, les habitants, quand on leur change trop vite les habitudes concertées, ils les perdent.

C'est pourquoi le projet concerté a fait venir des tas de barbes à papa, des lampions, des bulles géantes, et des animaux de la ferme un peu malades mais photogéniques. On ajoute un manège au coin avec ou sans bonnet d'âne, ça attire les gosses et donc les chalandes, comme on l'apprend à HEC. On ajoute là-dessus un partenariat public-privé avec Le Paris, la bière coule à flots sur la terrasse remplie et ça tombe toujours bien pour les story Facebook des maires-adjointes qui adorent photographier la place de la Victoire bondée de monde. C'est gagnant-gagnant ! Le musée du Hurepoix expose désormais les tables et chaises de la brasserie à succès en guise de remerciement. Sinon, y'a la cabane estivale d'Heraklès, c'est à cinq minutes à pied l'été, ça fait 15€ la salade grecque, comme ça y'en a pour tous les goûts. Ça donne une impression de Palaiseau Plage en centre vide, un mois d'août qui dure quatre mois, la douceur d'un clapotis de tongs qui rythme la piétonisation concertée. C'est un « nouveau départ », comme a dit le maire et tout le monde devrait être content, sauf les commerçants.

Alors c'est ici que le génie de la concertation s'exprime encore, pour montrer sa capacité à entendre tous les points de vue, même les points de vue minoritaires. Les commerçants ont besoin de clients, comme a dit HEC. Trop

La concertation des habitants, c'est le pied, même quand ça cloche. Ces gens-là ont des idées plein la tête, alors ça promet un excellent scénario participatif. Comme le maire a fait HEC et qu'il est de plus en plus écolo, c'est forcément top pour améliorer l'attractivité pédestre d'une rue commerçante. Quand la boîte à idées est bien remplie par la citoyenneté locale, le cabinet de consultants a des méthodes scientifiques pour trancher démocratiquement avec des pourcentages vraiment favorables. Alors, c'est possible de dégager deux ou trois possibilités concertées, histoire que tout se passe pour le mieux. Enfin, il suffit de voter massivement pour la meilleure version.

Sauf que les commerçants ne sont pas toujours d'accord avec cette version-là. C'est là qu'il faut faire preuve de souplesse, surtout quand le sondage qu'ils proposent à leur tour donne d'autres résultats largement aussi scientifiques que les premiers, bien au contraire. Là, c'est la démocratie locale qui gagne à tous les coups et jamais les habitants ne se sont sentis autant consultés.

C'est ce qu'il y a de fabuleux, dans cette association étroite entre la science, le débat d'idées et la proximité des pouvoirs d'agir : ça permet d'ajuster le projet au plus près des besoins des habitants. C'est beau comme des chaussettes de proximité taillées sur mesure. Et puis marcher, c'est bon pour la santé des habitants, comme aurait dit, askiparé, le maire à son nouveau chauffeur. Désormais, les règles concertées garantissent l'efficacité du vivre ensemble et courtoisie dans l'hypercentre. C'est c'que la municipalité appelle une « zone de rencontre ».

Pour le stationnement, c'est simple comme un arc-en-ciel. Y'a des zones blanches des zones rouges, des bleues et des vertes. De toute façon, il suffit de saisir sa plaque d'immatriculation avant d'aller chercher le pain pour avoir une

heure gratuite. Pratique. Sinon, c'est vrai que le projet participatif a décidé d'augmenter partout les tarifs. Bah oui, c'est dommage un parking souterrain sans les voitures prévues à cet effet.

Comme les habitants de la rue d'Auvergne se sont demandé si on n'les prenait pas pour des orpècles, le maire a su tendre l'oreille en baissant l'augmentation. C'est moins coûteux que prévu mais quand même plus cher qu'avant. Faut bien payer un peu la transition écologique comme dirait askiparé le chauffeur du maire. Quand on a la chance

d'habiter en HLM dans l'hypercentre, c'est pédagogique de financer le sauvetage de la planète. Les bornes électroniques réduisent l'empreinte carbone. Et puis, vu que la concertation c'est long et pénible comme une randonnée en sandales, ça coûte un peu de peinture publique de repasser les zones blanches en zones vertes et les bleues en rouges et vice-versa.

Le réaménagement, ça suppose toujours des réaménagements parce que le réel, c'est quand on se cogne. Pour profiter d'une belle piétonisation participative, il faut que les voitures fassent des efforts d'adaptation comme dirait askiparé le maire à son nouveau chauffeur. Par exemple, quand deux bagnoles se retrouvent face à face en contresens unique rue d'Auvergne ou rue Pasteur, on peut déduire que l'une des deux s'est trompée de sens. Pour savoir qui, il suffit de déduire l'âge du sens interdit le plus cohérent, sauf riverain. Et toujours garder en tête le proverbe participatif suivant : « l'intérêt général, c'est pas toujours logique ». Tout le

Pour profiter d'une belle piétonisation participative, il faut que les voitures fassent des efforts d'adaptation comme dirait askiparé le maire à son nouveau chauffeur.

de piétonisation tue la piétonisation, comme dirait askiparé le chauffeur du maire. Une année compte quatre saisons, comme disent les zones tempérées. Alors on se re-réunit dans un îlot de fraîcheur et on reconecte les podomètres. On croise convenablement les avis divergents, les résultats scientifiques, les données de l'expérience, le mécontentement des commerçants et on invente ensemble la semi-dépiétonisation saisonnalisée.

C'est compliqué, mais fallait y penser.

Désormais les rues en contresens repassent en contresens, l'hiver et l'automne sont partiellement re-dépiétonnés le matin et l'après-midi mais pas le week-end, la rue du Fort on peut la prendre dans tous les sens, surtout en vélo, mais l'été on re-piétonne aussi les après-midis de la semaine et toute la journée le week-end et jours fériés. Si on est un peu perdu, y'a un super panneau entre Nicolas et la Société Générale, tout y est parfaitement expliqué, avec les moyens de locomotion, les tranches horaires, les saisons et le portrait des bornes électroniques. C'est comme ça, les nouveaux « nouveaux départs », comme a dit le Pâle Mag, ça se comprend pas à pas.

* voir lexique page 9



BLANCS COMME NEIGE (épisode I)

HORVATH CANDIDAT HORS MOLINA MAL ACCOMPAGNÉE

> Suite de la p.1

par Briac Chauvel et Mathilde Ermakoff



Cocorico, comme c'est logique !
 - la stratégie « j'étais pas là ». Mise à part la photo, Molina a prétendu ne pas avoir fait grand-chose pour cette campagne, ce qui nous rappelle les heures les plus sombres de sa mémoire. Plus espiègle, Horvath a tenté le « pas vu pas pris ». Certes, c'est sa bobine sur le recto, certes c'est bien ce texte sur le verso, mais rien ne prouve que c'est lui qui l'a distribué ! Malins, les De Souche !

Avec de tels arguments de défense, on reste bouche bée devant la relaxe, d'autant plus que le journaliste du Parisien se montre particulièrement opaque sur les raisons de la relaxe : « Les deux candidats ont expliqué que ce texte émanait du siège et qu'ils n'en étaient pas les auteurs, qu'ils s'étaient bornés à poser pour la photo, sans en connaître le contenu. Il a par ailleurs été rappelé qu'il ne s'agissait en fait pas d'un tract, mais bien d'une profession de foi. Cette dernière étant envoyée par voie postale aux électeurs par la préfecture après avis de la commission de propagande. Les deux candidats n'ont donc pas pu distribuer ce document (2) ». C'est curieux, il nous semblait bien avoir croisé Horvath au marché avec ce tract là... Comment est-il possible que des candidat-es puissent décliner leur responsabilité sur un tract où iels figurent et qu'iels soient ainsi relaxé-es sur la forme et épargné-es par la justice sur le fond ? Pour comprendre ce paradoxe apparent, on a contacté maître Emmanuel Daoud et maître Catherine Daoud, à l'initiative des signalements, et maître Stéphane Maugendre, avocat du GISTI qui s'était constitué partie civile. Emmanuel Daoud nous a expliqué que ces signalements relevaient en premier lieu

d'un geste citoyen de sa part. Catherine Daoud et lui-même ont découvert ce tract dans les Yvelines, iels le trouvent haineux, inacceptable, indigne du débat politique. Iels sont avocat-es et signalent à tour de bras. Alors que le procureur de Versailles classe l'affaire sans suite, le procureur d'Évry s'en saisit. Emmanuel Daoud est entendu par un enquêteur de police qui s'investit très sérieusement. Pour des raisons déontologiques, maître Daoud ne peut pas plaider, on ne peut pas être témoin et avocat sur une même affaire et c'est donc maître Maugendre qui va prendre le relais.

Sur la relaxe, il s'agit en fait d'une erreur de citation dans la procédure ! Le procureur d'Évry n'a pas attaqué le bon document, il a cité la profession de foi en lieu et place du tract... Alors nous, citoyens lambda et journalistes bénévoles, on comprend pas bien la différence, vu que c'est le même texte, la même incitation à la haine et le même appel à la discrimination. Bref, qu'est-ce que ça change ?

Lors de la première audience, les deux patriotes départementaux ne semblaient plus vraiment se souvenir de leur tract.

Stupéfait-e-s ! Les deux candidat-es local-es du RN ont découvert au tribunal correctionnel d'Évry qu'iels s'étaient fait refourguer un tract à l'insu de leur plein gré ! Et quel tract ! Ça se situe quelque part entre appel à la discrimination, incitation à la haine raciale et diffusion de fausses nouvelles à propos des mineurs non accompagnés.

En quatre lignes, le parti dédiable reprochait à ces enfants étrangers une « explosion de l'insécurité », des coûts de prise en charge exorbitants et une arnaque régulière à l'âge déclaré.

On reconnaît là la subtile stratégie du néoracisme lepéniste. Ça ne parle pas directement de race, mais ça tape sur des enfants de nationalité étrangère en situation de grande vulnérabilité. Notons d'emblée que malgré le fait que la désignation administrative de ces mineurs en danger soit désormais « mineur non accompagné (MNA) », le rédacteur du tract du RN a opté pour l'ancienne formule de « mineur isolé étranger ».

On se demande par quel adjectif qualifier les multiples stratégies de défense d'Horvath et Molina au tribunal d'Évry : originales ? Naïves ? Gonflées ? Cyniques ? Idiotes ? Perverses ? Une chose est sûre, les candidat-es mis-es en examen y ont été au talent. Ça nous rappelle un proverbe sur les gens qui osent tout. Tout ce qui suit est incroyable mais vrai, on le jure sur la tête du Parisien (1), voyez plutôt :

- la stratégie intimiste : déployée par Olivier « Hors-tract ». Il s'agit de s'estimer victime d'une attaque bassement personnelle, nuisant gravement à sa vie privée. Rapidement balayée par le magistrat, cette stratégie s'est violemment heurtée au principe de réalité.

En effet, un candidat à une élection est responsable personnellement du contenu publié sur ses tracts.

- la stratégie « j'étais-même-pas-au-courant ». Lors de la première audience, aussi surprenant que cela puisse paraître, les deux patriotes départementaux ne semblaient plus vraiment se souvenir de leur tract. Audrey Molina a employé cette stratégie de manière jusqu'au-boutiste en allant jusqu'à balbutier qu'elle n'adhérait d'ailleurs pas plus que ça aux propos incriminés. D'autres points du programme du RN étaient infiniment plus intéressants, selon elle.

- la stratégie « c'est-pas-moi-c'est-les-autres ». Elle permet de comprendre les deux stratégies sus-citées. Les deux candidats ont effectivement expliqué de manière univoque que c'est le siège du RN qui leur a filé le texte mis en cause et qu'ils ignorent tout de l'auteur ou de l'autrice. C'est fort, la confiance bleu marine !

- la stratégie recto/photo - verso dans l'dos. Ingénu-es et transparent-es, les rassembleurs nationaux avouent tranquillement le fonctionnement de la campagne du parti, du genre nous on a juste envoyé nos photos pour le recto, le parti s'occupe du reste. Ça donne envie de pleurer : alors que le RN faisait figurer sur les tracts une énigmatique proposition de revalorisation des cultures départementales, il refourgue à toustes les candidat-es strictement le même tract. En mode copié-collé national !

- la stratégie « si ça se trouve, c'est vrai ». En complète contradiction avec les stratégies précédentes, elle est signée Olivier « Hors-cadre ». Questionné sur la véracité des affirmations proférées à l'encontre des MNA, il rétorque au juge que tant qu'on n'peut pas prouver que c'est faux, c'est a priori vrai.



TRACT,

On a de la chance, les Daoud et Maugendre sont pédagogues. Voici ce qu'ils nous ont expliqué à trois voix : l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881, relatif à la provocation à la haine, à la discrimination ou à la violence relève du droit de la presse. Or, ce droit est extrêmement technique, très pointu, et très protecteur de la liberté de la presse. « C'est rassurant dans un sens, mais c'est dommage que ça puisse bénéficier à un tract aussi violent du RN », nous confie maître Daoud... « Pour obtenir une condamnation en la matière, il faut un énorme travail d'enquête » ajoute maître Maugendre, et bien établir la paternité du texte, la responsabilité éditoriale, la circulation du document. On comprend mieux pour quelles raisons Horvath et Molina ont surjoué les amnésiques et les irresponsables. En tous cas, en confondant profession de foi et tract, le procureur a commis l'erreur fatale... Nul besoin pour les candidat-es RN d'argumenter sur le fond.

Quant à nous, on a loupé un scoop... Oui, on l'avait, au Petit ZPL, la preuve irréfutable qu'Horvath a bien distribué personnellement ce tract ! On vous explique. Quand on a eu vent de cette étonnante relaxe, on a fouillé nos archives, et on a retrouvé la vidéo d'une tentative d'interview d'Horvath, devinez où...

Place du marché à distribuer son tract raciste, le 6 juin 2021 précisément ! Interrogé pendant 6 minutes face caméra, exclusivement sur les affirmations haineuses à propos des mineurs non accompagnés, il n'a jamais répondu. Et quand on lui demande pourquoi il ne répond pas et comment ça se fait qu'en tant que candidat, il se montre incapable d'expliquer son propre tract, il répond que les gens qui votent RN savent très bien pourquoi ils votent RN. On n'en saura pas plus ce jour-là.

Comment sont réellement pris en charge les mineurs non accompagnés dans le département de l'Essonne ? Que pensent les professionnels qui travaillent concrètement auprès d'eux de ces tracts du RN ? Comment les associations antiracistes et les professionnels de la protection de l'enfance peuvent-ils faire condamner de tels discours ? Comment les citoyen-nes, les militant-es antiracistes peuvent-ils lutter contre le racisme au niveau local ? Vous le saurez en lisant l'épisode 2 de notre enquête dans un prochain numéro du Petit ZPL !

B.C. et M.E.

[1] <http://tinyurl.com/9pmpmh69>

[2] Nous citons Sébastien Morelli, *Le Parisien*, dans son article du 28 mai 2022 : « Les deux candidats ont expliqué que ce texte émanait du siège et qu'ils n'en étaient pas les auteurs, qu'ils s'étaient bornés à poser pour la photo, sans en connaître le contenu. Il a par ailleurs été rappelé qu'il ne s'agissait en fait pas d'un tract, mais bien d'une profession de foi. Cette dernière étant envoyée par voie postale aux électeurs par la Préfecture après avis de la Commission de propagande. Les deux candidats n'ont donc pas pu distribuer ce document. « À supposer, et j'insiste, à supposer que l'infraction de haine raciale soit caractérisée, nous sommes saisis sur la distribution d'un tract. Il n'est pas établi que vous l'avez distribué, d'autant qu'il s'agit d'une profession de foi », a expliqué le président du tribunal. »



COLLÈGE CHARLES PAGAILLE

Par Gabriel Gadré

Après une première mobilisation le 2 octobre dernier, rebelote pour une deuxième au collège Charles Péguy ! Parents d'élèves et vie scolaire dénoncent la surdité de la principale face à plusieurs cas de harcèlement scolaire, le tout sur fond de pressurisation des personnels d'encadrement. Lâchée par le rectorat, la directrice a finalement été remplacée.

La recette miracle pour une manif de profs victorieuse ? Ajoutez une bonne dose de parents d'élèves en colère et un soupçon de réformes impopulaires, on émulsionne le tout à bon coup de relais dans la presse et vous avez une directrice à point remerciée. Retour sur les événements dans un contexte où les dirlos sont de plus en plus en burn-out. Mobilisés le 23 novembre dernier contre leur principale, les parents d'élèves du collège Charles Péguy, unis avec les profs et la vie scolaire, ont finalement obtenu le remplacement de leur directrice par le rectorat. La nouvelle est tombée aux termes d'une réunion avec les syndicats de parents d'élèves, la vie scolaire et le secrétaire général des services de l'Éducation nationale.

des profs et des parents d'élèves ! Iels sont vraiment entre le marteau et l'enclume. » En effet, au-delà du management toxique de certains dirlos (3), d'autres essayent de bien faire mais se retrouvent à appliquer les réformes incessantes de l'Éducation nationale.

« Les chef-fes d'établissements sont vraiment entre le marteau et l'enclume »

Du coup, les directeurs-rices qui galèrent sont usé-es jusqu'à la moelle et tardent à être remplacé-es, même quand des problèmes éclatent au sein de l'établissement.

« Depuis l'élection de Macron, iels se sont pris la réforme des lycées de Blanquer réalisée sans aucune concertation, plus les changements de règles pendant le covid et, pour finir, la réforme du choc des savoirs du nouveau ministre Attal », confirme Sylvain. Une enquête effectuée en juin 2020 et commandée par le syndicat UNSA (4), pointait déjà « une nette dégradation* du travail en équipe » ainsi qu'un sentiment de désespoir éprouvé par 80% du personnel encadrant. Certaines d'entre eux (12,5%) disent même avoir eu « des pensées suicidaires ».

Durant la manifestation du 28 novembre, en retrait devant le collège Péguy, un fonctionnaire du rectorat observe d'un air pincé la foule devant les grilles. Il n'a pas l'air d'apprécier ce cours d'éducation civique grandeur nature. Le collège serait-il en voie d'être fiché « Hess* » ?

DES CAS DE HARCÈLEMENT NON TRAITÉS

Si la mobilisation organisée le 2 octobre dernier (1) avait pour cible les « erreurs graves » des emplois du temps confectionnés par la principale, celle du 28 novembre est d'une autre nature. La vie scolaire dénonce la surdité de la principale face à plusieurs cas de harcèlement scolaire qui lui sont remontés. Un dossier brûlant pour le ministère de l'Éducation (2). « Nous lui avons signalé des cas de harcèlements mais elle n'y fait rien ! Le pire, c'est qu'elle nous accuse de ne pas avoir été assez vigilantes et de ne pas lui avoir remonté les informations, alors que c'est totalement faux ! », témoigne Hugo, surveillant au collège Péguy.

ÇA CHAUFFE CHEZ LES DIRLOS

Pour Michelle, parent d'élève, le rectorat est lui aussi responsable de cette situation. « La direction académique ne fait pas attention à sa principale qui est, elle aussi, en souffrance, c'est un jeu dangereux de la laisser ici », explique-t-elle. « On a quelque chose contre ce système qui crée ce type de situations faute de moyens. »

Sylvain, professeur dans le secondaire et syndiqué au SNES91, témoigne : « le problème du rectorat, c'est qu'ils galèrent à trouver des chef-fes d'établissements. C'est un métier vraiment pourri parce que tu dois faire passer des baisses de moyens et de budgets auprès

* voir lexique ci-contre

(1) Voir notre précédent article sur le site du Petit ZPL.

(2) Ministère de l'Éducation nationale : plan interministériel de lutte contre le harcèlement à l'école.

(3) Sous le coup d'une enquête administrative menée par le rectorat, le proviseur du lycée Tesla (Dourdan) est accusé de faire subir un management toxique et autoritaire au corps enseignant.

(4) snpdn.net : enquête nationale « Le moral, le métier et la santé des perdus (personnels de direction d'un établissement public local d'enseignants) » par l'UNSA SNPDEN.

LEXIQUE

Champignonner : verbe culinaire. Améliorer l'omelette.

Coller : verbe engagé. Utiliser les supports vierges de l'espace public pour y poser des slogans féministes.

Décoller : verbe désengagé. Rendre au mur son silence initial et protéger la sensibilité des mirettes masculines.

Dégradation : nom conventionnel. Désigne un processus de salissure d'une surface proprinette.

Éphémère : adjectif poétique. Peut se dire de toute chose qu'on trouve belle et provisoire.

La Hess : nom féminin adolescent. Askip ça vient de la langue arabe « hessd », qui veut dire « volonté de nuire ». L'usage francophone est différent et signifie plutôt être en galère, dans la misère, sans bon plan et sans argent.

Proprinnet : adjectif nuancé. Se dit d'un rassemblement ou d'un slogan particulièrement soigné, net et sans bavure.

Semi-dépiétonisation : nom féminin. Opération consistant à remettre en question en sous-sous une piétonisation foirée. Elle se déploie une semelle sur deux avec l'estomac dans les talons.

S'en battre l'écharpe : expression politicienne. Synonyme de s'en taper le ruban, s'en gratter les urnes, s'en laver les mandats.

Vidéosurveillance : nom féminin. Film d'horreur réalisé pour les loisirs des condés et les émissions spéciales sur les zones de non droit. En version VSA, la fiction est directement écrite par l'intelligence artificielle.



DÉMÉNAGEMENT DE LA MATERNELLE JOLIOT-CURIE : CHRONIQUE D'UNE DÉ-VÉGÉTALISATION SCOLAIRE

par Sabrina Belbachir

Arbres fruitiers, potager, hôtel à insectes, éco-pâturage, composteurs pour récupérer les déchets organiques des foyers, récupérateurs d'eau de pluie, recyclage : vous êtes à la maternelle Joliot-Curie à Palaiseau ! Depuis plus d'une décennie, l'équipe pédagogique y mène un projet d'école fondé sur le développement durable. S'il est certain que le groupe scolaire Joliot-Curie nécessite une rénovation, le projet avancé par la municipalité suscite l'incompréhension des parents d'élèves et de l'équipe enseignante. Il pourrait leur faire perdre le label E3D (1) octroyé par le ministère de l'Éducation nationale.

Le groupe scolaire Joliot-Curie est composé de trois entités : une école primaire (300 élèves, 11 classes), une école maternelle (180 élèves, 6 classes) et un bâtiment de logements de fonction. En plus de la rénovation thermique et sonore de l'école élémentaire, il est prévu de démolir l'immeuble de logements et de regrouper maternelle et élémentaire dans un unique bâtiment (celui de l'actuelle élémentaire). C'est sur ce point que le projet présenté par la mairie inquiète et mobilise les parents d'élèves.

UN PROJET SANS RÉELLE CONCERTATION

En décembre 2022, l'équipe enseignante et les parents ont vent d'un projet quand des appels d'offres sont publiés. Les représentants des deux fédérations de parents d'élèves (FCPE et AAPE) demandent un rendez-vous, estimant que « c'était un sujet de discussion légitime ». Fabrice G., représentant AAPE, témoigne : « On voulait juste apporter des compétences, j'étais prêt à prendre une journée de congé ». En février, ils transmettent une analyse détaillée du projet au maire himself. En retour, un courrier sans réponse sur le fond. Fabrice G. ajoute « le projet manque de cohérence, on l'a fait remarquer, on nous claque la porte au nez ». Il en est de même pour ce qui est de la concertation avec l'équipe enseignante. « En réunion avec la municipalité, on discute de la couleur des sols, vous voyez ? Tout le reste est acté, dont le regroupement des écoles » lâche un membre de l'équipe pédagogique qui souhaite garder l'anonymat.

Pour les deux syndicats, « le projet manque de vision globale ». En effet, la rénovation concerne seulement le bâtiment des primaires. Celui occupé par la maternelle n'est pas concerné par la rénovation. Il devrait être occupé par les centres de loisirs (actuellement accueillis dans d'autres locaux). Il continuera donc à être chauffé. Exit les économies d'énergie. Côté effectif, il y a moins d'enfants qui fréquentent le centre de loisirs que d'enfants scolarisés. Autre particularité de cette école, elle occupe un bâtiment Pailleron (2) qui nécessite des exercices d'évacuation réguliers. Habituees, les équipes en place en maîtrisent le protocole, ce qui n'est pas le cas des équipes d'animation. Et ce ne sont pas les seuls problèmes posés par le déménagement de la maternelle.

UN REGROUPEMENT QUI POSE QUESTION

D'abord, au sujet de la surface disponible, Laetitia V, représentante FCPE, s'interroge : « comment faire rentrer la bibliothèque, les six classes, la salle de motricité, la salle polyvalente, les deux dortoirs, la salle des profs, la cuisine, les bureaux de la directrice et des ATSEM et les sanitaires dans un espace plus petit ? Pour la mairie, ce n'est pas un sujet, on nous répond que ça rentre au vu du nombre de mètres carrés réglementaires par enfant ».

Autre préoccupation, les rythmes scolaires qui sont « en conflit, par exemple quand les petits font la sieste, les primaires sont en récréation » nous explique un enseignant. L'équipe pédagogique s'exprime en connaissance de cause, puisqu'une expérimentation similaire avait été menée il y a une quinzaine d'années. Selon nos sources, « ça a été l'horreur » et la maternelle avait finalement été rapatriée dans ses locaux.

POUR L'ÉCOLOGIE, C'EST OPTION FACULTATIVE

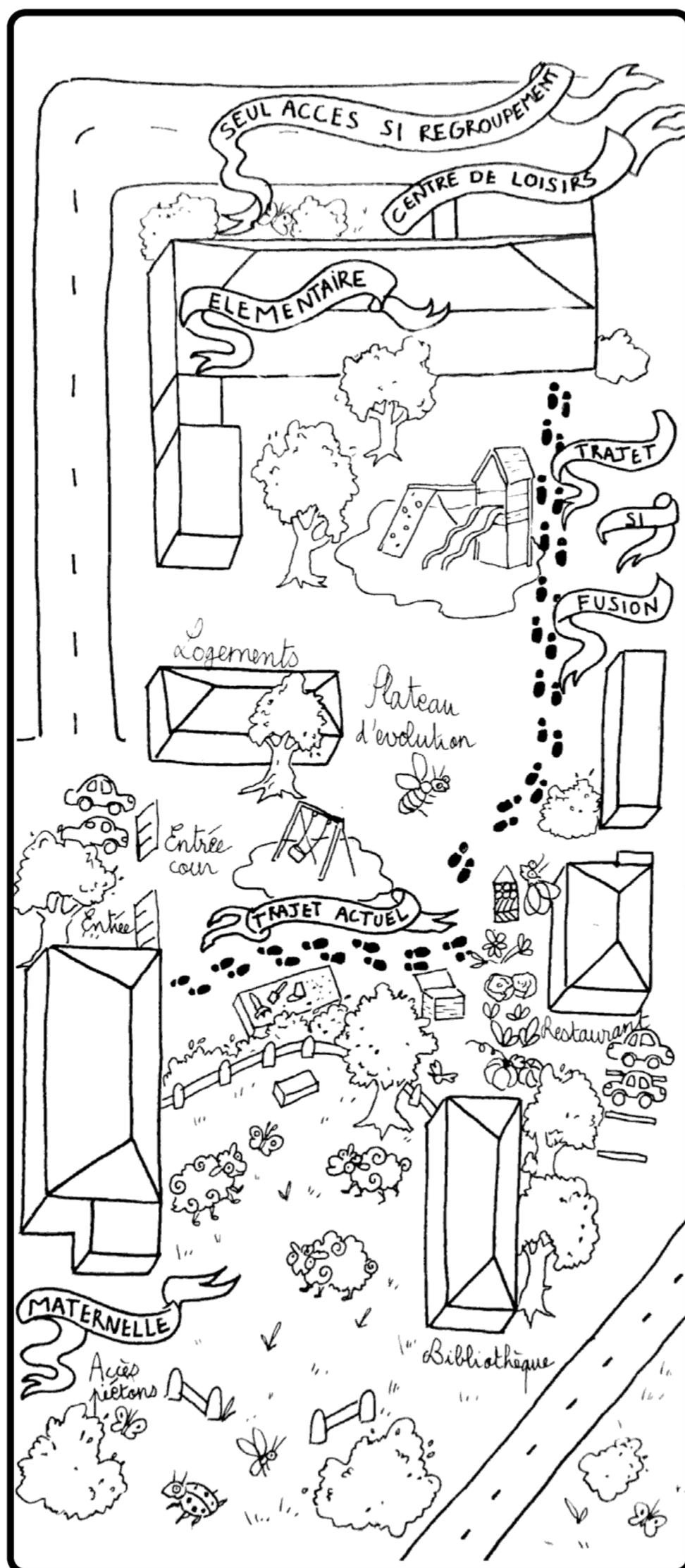
Plus que tout, le déménagement de la maternelle mettrait à mal le projet pédagogique où le vivant est au centre des activités. Dans la configuration voulue par la mairie, il deviendrait compliqué voire impossible de profiter des espaces extérieurs. Imaginez un peu, préparer, en hiver, un groupe de 25 enfants de 3 à 4 ans, ouvrir les portails, traverser la cour. « Ça deviendra une expédition, on passera plus de temps à se déplacer qu'à travailler sur le compost, le fait d'être proche de l'extérieur facilite de sortir à tout moment » explique l'enseignant. Du coup, les activités de sport, de plein air, de jardinage, de cueillette ou d'observation du vivant ne seront plus quotidiennes mais pratiquées à la marge. En compensation, la mairie propose des carrés potagers « mais c'est incomparable » déplore une parente d'élève.

Enfin, les parents craignent que l'accès à l'école devienne plus dangereux sur un axe très fréquenté aux horaires scolaires. À ce jour, la situation est déjà compliquée malgré les deux entrées séparées. Si les écoles sont regroupées, tous les élèves convergeront vers un point unique, sur des trottoirs étroits et peu adaptés.

Alors, pourquoi ce choix du regroupement des écoles ? Interrogée à ce sujet, l'élue en charge du dossier, Mme Graveleau, affirme qu'« il n'y a aucun projet de fusion en cours ». Communication pour apaiser les esprits ? Prise en compte des critiques émises ? En tout cas, « tous les parents s'opposent au déménagement » assurent les représentants des parents d'élèves qui continuent à s'organiser. La pétition lancée en juin a recueilli 200 signatures. Leurs revendications sont claires. Tout d'abord, revenir sur le projet de fusion des écoles, engager des travaux d'isolation du bâtiment des maternelles puis faire en sorte que l'école des petit-e-s puisse durablement se maintenir dans son écrin de calme et de verdure.

(1) E3D pour « écoles en démarche de développement durable ».

(2) Les bâtiments de type Pailleron, du nom du collège détruit par un incendie meurtrier (20 morts), sont des édifices construits dans les années 70 pour répondre, en un temps record, à la pénurie de collèges. Ces bâtiments à structure métallique sont considérés comme dangereux en raison de leur faible durée de résistance au feu.



LE GROS MOT

CONTRESENS,

nom masculin antonyme de sens.

1. Erreur d'interprétation manifeste qui consiste à comprendre le contraire de ce qu'on considère comme compréhensible. Par exemple : « T'as vu, le Pâle mag prétend que tout l'monde est content, j'me demande s'il n'a pas fait un contresens » ou « j'ai lu dans l'Parisien qu'il y a un mec du RN qui était vachement relaxé » « T'es sûr que t'as pas fait un contresens ? »
2. Comportement contraire aux conventions convenues. Par exemple : « J'ai très bien compris qu'on pouvait conduire rue d'Auvergne en contresens, mais je ne sais plus de quel contresens il s'agit » ou « On construit d'abord, on concerte après ».
3. Décision allant à l'encontre du concert des circonstances. Par exemple : « Les mecs ont juste décollé le message « décolleurs-complices » pour l'afficher dans leur dortoir » ou « Après avoir multiplié les décisions impopulaires, le maire lance un grand sondage IFOP sur sa popularité ».

Amuse-toi à relier les points et découvre combien ont couté les travaux du parvis de l'hôtel de ville de Palaiseau !!

ASKIPARÉ

- Askip Zopal, c'est cramé
- Askip heureusement, y'a des îlots de fraîcheur
- Askip les îlots de fraîcheur, c'est des arbres en bac
- Askip les racines étaient trop mal rangées
- Askip la rue d'Auvergne elle est en double sens unique
- Askip et vice versa
- Askip pour le parking c'est mieux en marche arrière
- Askip pour patienter tes pneus peuvent jouer aux dames
- Askip faut pas être un génie pour comprendre que quand t'as besoin d'autant de marquage au sol c'est que ça marche pas
- Askip la piétonisation ça a pas trop marché
- Askip les commerçants ils sont pas très contents
- Askip même les piétons ils sont pas trop v'nus
- Askip il leur faudrait un bon marquage au sol
- Askip Horvath, le candidat RN, c'est juste une doublure
- Askip il était pas là
- Askip il distribue des tracts, il les lit pas
- Askip on a la vidéo
- Askip pour le programme, il était pas au courant
- Askip on lui a mis un tract dans l'dos
- Askip, le FN, c'était mieux avant
- Askip les collages ça a redécollé
- Askip les décolleurs ils ont redécollé
- Askip quand t'es colère, il faut bien s'exprimer
- Askip les décolleurs ça les fait déprimer
- Askip l'affichage libre il est très bien caché
- Askip des fois la colle elle a pas l'temps d'sécher
- Askip, la principale de Péguy elle va redoubler
- Askip un prof ça s'dédouble
- Askip l'hologramme est au programme
- Askip le français, ça s'apprend bien dans les couloirs
- Askip c'est d'la pédagogie disruptive
- Askip l'UP2A c'est mieux qu'Lampedusa
- Askip les primo arrivants c'est les derniers servis
- Askip les élèves, ça s'compte au mètre carré
- Askip une concertation, ça peut s'contrecarrer
- Askip la mairie a encore concerté
- Askip ça vaut l'coup d'râler
- Askip les parents ont pu choisir la couleur des murs
- Askip ça fait plaisir
- Askip la récré c'est pas grave
- Askip ils pourront coller des posters
- Askip un paysage faut pas trop qu'ça déborde
- Askip l'écologie ça commence à bien faire
- Askip chez les hippies, y'en a qui font d'l'entrisme
- Askip la ligne 18 faut bien la décorer
- Askip c'est pas politique
- Askip les orties ça pique

MOTS SOUFFLÉS

R	A	G	R	E	V	E	S	E	T
T	E	R	I	T	A	L	I	T	E
O	X	V	U	T	C	L	A	I	I
L	O	D	O	U	N	A	N	R	P
E	P	U	B	L	I	C	A	A	O
R	C	O	M	M	U	N	R	D	T
A	F	D	R	O	I	T	S	I	U
N	G	I	H	Q	A	K	I	L	E
C	X	U	A	G	E	A	U	O	L
E	J	R	E	A	C	A	B	S	N

Aide les petit-es Zoupoulout-es à retrouver les 12 mots de gauche soufflés par Lasteyrie.

Tu galères à choper Le Petit ZPL ? Abonne-toi !

Vous vous levez trop tôt pour nous ? On se lève trop tard pour vous ? Vous travaillez le dimanche ? On vous tient les deux jambes trop longtemps et vous ratez votre RER ou vos rendez-vous ? Abonnez-vous et participez au financement d'une presse palaisienne indépendante !

La formule proposée : 5 numéros à prix libre. C'est vous qui définissez le prix pour cinq numéros. Seul bémol, on vous demande de prendre en charge le coût de l'envoi en joignant cinq timbres à 1,60 € ou en ajoutant 8 € à votre abonnement. Votre chèque est à libeller à l'ordre de **Cuculla Pralinae** et à envoyer ou déposer au 110 rue de Paris, 91120 Palaiseau.

Je m'abonne à partir du numéro ...

Je m'abonne à € (abonnement à prix libre) et je joins cinq timbres à 1,60 €

Je m'abonne à € (abonnement à prix libre) et ajoute 8 €, soit un total de euros

Coordonnées

Nom Prénom

Adresse de livraison

Ville Code postal

Courriel

Le Petit ZPL - Nounours

Numéro 16 hiver 2023-24

Date de parution : 19/01/2024

Directrice de publication : Sabrina Belbachir

Contributions : ANT, Sabrina Belbachir, Briac Chauvel, Briacosauve, Laury CD, Ellie, Mathilde Ermakoff, Gabriel Gadre, Raphaël Godechot, Germain, Gizma, Pascale Gourmelon, Laetitia Grison, Suzanne Hernandez, La Canine, Lin, Loïc, Peter Marker, Corto Malaise, ODD, Benjamin Ordonnez, Pierre, Mike Strach, S., Steppenwolf, John

Éditeur : Cuculla Pralinae

Impression : Imprimerie Fèvre 72, avenue du Président Wilson 93100 Montreuil

ISSN : 2495 5604

Tiré à 2500 ex. Prix libre.

CONTACT : LEPETITZPL@ZPL.ZONE - WEB : LEPETITZPL.ZPL.ZONE

Le Petit ZPL

